

Animateur Enfance Jeunesse Cybersailles H/F

Animateur territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-638

Localisation du poste : 78000

Direction concernée

VIE DES QUARTIERS LOISIRS
JEUNESSE

Service concerné

MQ NOTRE DAME

Catégorie du poste

B

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

MISSIONS GENERALES :

Planification, organisation des projets d'animation :

- Recueillir et analyser les besoins et caractéristiques du public accueilli
- Élaborer, planifier, formaliser et chiffrer les projets d'activité et d'animation découlant du projet pédagogique
- Encadrer les activités de loisirs et les adapter aux différents publics

Animation des groupes :

- Construire, animer et maintenir une dynamique de groupe : favoriser l'expression, la participation et la créativité des publics

Favoriser le dialogue local et l'information du public :

- Mobiliser le public et créer un lien de confiance sur la durée
- Participer aux commissions thématiques (ACM / Enfance Jeunesse Cybersailles)
- Identifier, formaliser et développer des partenariats, en prenant appui sur le réseau professionnel existant et le tissu associatif

Évaluation des projets menés :

- Analyser l'impact et les effets des projets au regard des objectifs fixés dans le cadre du projet pédagogique de la structure

Participation aux initiatives et au fonctionnement de la Maison de Quartier :

- Assurer un lien fort avec les autres secteurs de la structure (CLAS, seniors, familles)
- Participer à l'organisation des événements locaux (fête de quartier, portes ouvertes, activités intergénérationnelles...)

MISSIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR ENFANCE JEUNESSE (4-17 ans) :

Diagnostic et information :

- Diagnostiquer les demandes des jeunes en cohérence avec le projet social
- Informer, orienter le public et développer sa participation

Planification, organisation des projets d'animation (ACM, ateliers, séjours...) :

- Élaborer le projet pédagogique de l'ACM, le mettre en oeuvre et l'évaluer
- Coordonner les ateliers socio-éducatifs / Organiser et encadrer les séjours
- Gérer les vacataires de l'ACM et des ateliers socioculturels : prévisions, recrutements, suivi administratif, évaluation

Accompagnement et suivi des groupes de jeunes :

- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure
- Aider l'enfant à acquérir son autonomie dans ses apprentissages

MISSIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR CYBERSAILLES :

- Gérer l'espace : accueil du public, fonctionnement, planning et matériel
- Accompagner les usagers dans l'accès aux outils numériques et favoriser leur autonomie
- Travailler en partenariat avec les acteurs du territoire développant des projets d'accès au numérique pour tous
- Participation à la commission cybersailles

Votre profil

Formation

Formation :

- Diplôme BAC à BAC +2, type BPJEPS loisirs tous publics avec l'UC permettant la direction d'un ACM, ou DUT carrières sociales,
- En complément du BAC ou BAC+2, le BAFA, BAFA ou PSC1 seront également appréciés

Expérience :

- Au moins 1 an sur un poste similaire au sein d'un centre social, d'une association ou d'un CCAS

Savoir-faire :

- Connaissance parfaite des dispositifs et de la réglementation en vigueur, notamment concernant les ACM
- Méthodologie de projet / Techniques d'animation et de gestion de groupe
- Maîtrise des outils informatiques usuels et capacité à accompagner un public non initié
- Connaissance des règles de sécurité liées aux activités physiques, notamment de plein air

Savoir être :

- Aptitude au management d'une équipe de bénévoles et de vacataires
- Capacité rédactionnelle / Travail en équipe / Sens du relationnel et de l'écoute
- Appétence affirmée pour le numérique et l'informatique ; pédagogie et patience
- Esprit de création, d'initiative et sens de l'organisation

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail :

- Poste à temps complet : 36h / semaine
- Disponibilité ponctuelle en soirée ou le week-end selon les actions, sorties, réunions ou événements de la Maison de Quartier.

Nombre de jours de congés : 25 jours de congés, 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

Participation de la Ville de Versailles à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)